

*Le budget—M. Crosbie*

Nous ne savons pas en quoi consistera ce prélèvement de participation canadienne mais il touchera toute la consommation de pétrole et de gaz au Canada, y compris notamment le combustible de chauffage. Le budget ne prévoit aucune mesure destinée à aider les Canadiens à revenus faibles ou moyens à absorber ces hausses de prix. J'ai déjà signalé les montants d'aide prévus dans notre budget. Nous envisagions pour 1981-1982 de verser 500 millions de dollars au titre du crédit d'impôt à l'énergie et d'accorder 1.2 milliard aux propriétaires de maisons. Les Canadiens auraient bénéficié de 1,745 millions de dollars d'aide l'an prochain si nous étions encore au pouvoir. Je signale par ailleurs que le ministre des Finances a plagié certaines mesures progressives de mon budget—et je m'en félicite—du fait qu'il autorise désormais aux Canadiens de déduire le salaire versé au conjoint employé dans leur entreprise. Cette année, cette mesure coûtera 75 millions de dollars et l'année prochaine, 160 millions. Le parti conservateur, en proposant cette mesure, avait marqué un progrès important dont les libéraux n'ont aucune raison de se vanter. En préconisant, en avril, les obligations pour l'expansion des petites entreprises, ils ont tout simplement suivi, les yeux bandés, la voie que nous avons frayée.

Le budget ne prévoit aucune mesure destinée à aider la petite entreprise. Le gouvernement actuel a retardé de six mois l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise parce qu'il n'arrivait pas à émettre les règlements; il était trop occupé à essayer de restreindre l'obligation. Notre budget n'y mettait pas de limites. Tout petite entreprise qui empruntait de l'argent pouvait bénéficier de l'aide relative aux intérêts selon notre budget. Quand le ministre a ramené cette aide en avril, il l'a rasteinte. Elle n'est accordée maintenant que pour les nouvelles immobilisations et elle est difficile à faire approuver. Même cette obligation tronquée pour l'expansion de la petite entreprise ne sera prolongée que de trois mois. Quelle aide formidable pour les petites entreprises! Elle vient d'un parti qui prétendait être le défenseur de la petite entreprise. Il est contre l'entreprise, petite, moyenne ou grande; il n'est pour que de l'entreprise dont il se mêle.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Une politique énergétique doit, pour réussir, avoir accompli deux choses. Premièrement, elle doit intensifier notre sécurité nationale en nous faisant atteindre l'autonomie en matière de pétrole le plus vite possible. Le gain d'une journée est énorme, celui d'un mois est formidable, mais celui d'une année l'est encore plus. Mais depuis décembre dernier, nous avons perdu une année dans la poursuite de notre indépendance pétrolière. Ce programme énergétique va-t-il accroître notre sécurité nationale, ou le Québec et les provinces de l'Atlantique seront-elles laissés à la merci du Moyen-Orient et des conflits qui peuvent y éclater à tout moment? C'est un des critères pour juger de sa valeur. Deuxièmement, protège-t-il l'unité du pays? C'est là un important principe. Je pourrais concocter un programme énergétique tout à fait magnifique si nous vivions dans un État unitaire et que je puisse l'imposer aux Canadiens. Mais quand on élabore un programme énergétique qui doit convenir à une nation aussi diverse que le Canada, aux intérêts régionaux aussi variés, ce n'est pas si facile. Si l'on élabore un programme et qu'on l'impose aux provinces bon gré mal gré, si l'on frappe une province au cœur et qu'on atteigne au vif, qu'on l'accule au pied du mur pour la

poignarder, alors on ne favorise aucunement l'unité nationale dans le pays, on la compromet.

**Des voix:** Bravo!

● (1600)

**M. Crosbie:** Où est l'agriculture dans ce budget? Où est le ministre de l'Agriculture (M. Whelan)? Il est venu nous haranguer l'autre soir. Il nous a raconté qu'alors qu'il voyageait à l'étranger, en Chine et ailleurs, il avait rencontré des gens qui s'inquiétaient beaucoup de ce que le Canada n'ait pas sa constitution chez lui. Ils craignaient apparemment que les gens de Westminster n'en prennent pas bien soin et causent sa perte. Il a cherché à nous persuader que les gens partout dans le monde se rongent les sangs à propos de notre situation constitutionnelle. Où était-il donc lorsque le ministre des Finances (M. MacEachen) a mijoté son budget?

**Une voix:** En Chine.

**M. Crosbie:** Je tiens à ce que les spécialistes de l'agriculture me corrigent si j'ai fait une erreur. Je sais reconnaître mes erreurs: j'étais naguère libéral.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** A ma connaissance, aucune aide n'est accordée à l'industrie agricole. Quand nous avons présenté notre budget l'an dernier, les députés d'en face ont fait plus de bruit que toute une basse-cour de coqs avec une seule poule, parce que nous n'accordions pas une assistance suffisante à l'agriculture. Grâce à notre taxe d'accise, l'agriculture obtenait un allègement. Les agriculteurs devaient payer beaucoup moins que dans d'autres sphères d'activité.

**Une voix:** Les gains en capital.

**M. Crosbie:** Les gains en capital pour les agriculteurs. Nous avons accordé aux agriculteurs un allègement en ce qui concerne les gains en capital. Où se trouve-t-il maintenant? Les députés de l'opposition s'étaient récriés parce que nous n'étions pas assez généreux envers les agriculteurs en ce qui concerne les gains en capital. Où est-il question des gains en capital dans le budget? Le ministre des Finances a déclaré qu'il a fait faire une étude sur les gains en capital et voilà que tout est satisfaisant dans ce domaine; il ne faut pas leur toucher, c'est un excellent impôt; nous avons obtenu d'excellentes recettes; bernons les agriculteurs au sujet de l'impôt sur les gains en capital et de tout le reste; nous sommes au pouvoir depuis quatre ans et quand ces quatre ans seront terminés, nous enverrons le ministre de l'Agriculture conter des balivernes aux agriculteurs pour tenter d'obtenir leur appui. Il n'y a rien dans ce budget qui aide les agriculteurs à faire face à leurs coûts d'énergie ou à leurs autres frais croissants.

Nous avons vu le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Robespierre, l'honorable Robespierre se lever. C'est dommage qu'il ne portait pas sa tête sous le bras. Elle était encore juchée sur ses épaules. Savez-vous que ce ministre a adopté notre plafond de 85 p. 100. Nous allions seulement laisser le prix du pétrole augmenter, à supposer encore qu'il enregistre une telle hausse, que jusqu'à concurrence de 85 p. 100 du prix mondial ou du prix américain, selon celui des deux qui serait le plus bas. Surprise, voilà que dans ces documents sur l'énergie, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources va jouer le rôle d'Horace devant le pont. Il ne les laissera augmenter que jusqu'à concurrence de 85 p. 100 du prix américain ou du prix mondial. Je suis sûr que ce pourcen-